

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB

OBJET

**Adoption de la grille
tarifaire du
conservatoire Gaston
Litaize pour l'année
scolaire 2024-2025**

N° D_160_2023 (Conservatoire)

L'an deux mil vingt-trois, le 04 décembre à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 28 novembre deux mil vingt-trois et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, M. REGUIG, Mme CORNEILLAN, M. STUTZ, Mme MAIROT, Mme IVAKHOFF, M. ESPARRAGA, Adjoint au Maire, Mme CAMACHO, M. DOURET, Mme GAGÉ, Mme LACHEMI, M. LEMOINE, M. MALONGA, Mme MEUNIER, M. MONIER, Mme SAINTE ROSE, Mme SONI MAZOUZI, M. ALBOUY, M. ANKAOUA, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, M. JÉGO, Mme ZAIDI, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : M. BELEK représenté par M. DERVILLEZ, Mme ADANUR représentée par Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, M. FELLAH représenté par M. REGUIG, Mme IN représentée par M. ESPARRAGA, M. MEBARKI représenté par M. LEMOINE, M. POUVESLE représenté par Mme CORNEILLAN, M. LOMBARD représenté par M. CHERON, Mme PINTO JANEIRO représentée par M. ALBOUY.

Secrétaire de séance : M. STUTZ.

~~~~~

Il convient de fixer les tarifs applicables au conservatoire Gaston Litaize.

Ces tarifs parmi les plus attractifs de France ne sont pas modifiés par rapport à la délibération n° D\_87\_2022 du 28 mars 2022.

Il est proposé d'adopter les tarifs tels que présentés en annexe.

Vu l'avis favorable de la 1<sup>ère</sup> commission en date du 27 novembre 2023.

Vu l'avis favorable de la 2<sup>ème</sup> commission en date du 28 novembre 2023.

**Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITÉ :**

- D'adopter pour l'année scolaire 2024-2025 les tarifs du Conservatoire municipal Gaston Litaize présentés en annexe.
- D'acter que ces tarifs de chaque saison culturelle sont identiques depuis la délibération n° D\_87\_2022 du 28 mars 2022.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à l'application de cette délibération.

DATE

D'AFFICHAGE

05 décembre 2023

NOMBRE DE

CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

27

votants

35



Pour extrait conforme,  
Le Maire,

James CHERON